



**CHAMBRE  
DES MÉTIERS**  
LUXEMBOURG

# **Programme cadre du Brevet de Maîtrise**

**« Prothésiste dentaire »**

# Table des matières

<b>1. Introduction .....</b>	<b>4</b>
<b>2. Profil général de qualification.....</b>	<b>5</b>
<b>2.1. Généralités.....</b>	<b>5</b>
<b>2.2. Profil de compétences du Maître Prothésiste dentaire.....</b>	<b>6</b>
<b>2.3. Connaissances recommandées et prérequis .....</b>	<b>7</b>
<b>3. Aperçu général du parcours de formation .....</b>	<b>8</b>
<b>3.1. Parcours type recommandé.....</b>	<b>8</b>
<b>3.2. Concept pédagogique .....</b>	<b>9</b>
<b>4. Description des modules : programme détaillé des objectifs pédagogiques..</b>	<b>11</b>
<b>4.1. Modules de Gestion d'entreprise et de Pédagogie appliquée .....</b>	<b>11</b>
<b>4.2. Modules de théorie et de pratique professionnelles.....</b>	<b>11</b>
4.2.1. <i>Module F : Prothèses dentaires amovibles et orthodontie.....</i>	<i>12</i>
4.2.2. <i>Module G : Prothèses fixes et combinées .....</i>	<i>16</i>
4.2.3. <i>Module H : Management spécifique à la gestion d'un laboratoire .....</i>	<i>20</i>
<b>4.3. Module de pratique professionnelle .....</b>	<b>24</b>
4.3.1. <i>Module I : Pratique et projet professionnels.....</i>	<i>24</i>
<b>5. Organisation des examens du Brevet de Maîtrise .....</b>	<b>28</b>
<b>5.1. Programme de l'examen de théorie professionnelle .....</b>	<b>28</b>
<b>5.2. Programme de l'examen de pratique professionnelle .....</b>	<b>28</b>
<b>6. Lieux des cours et prérequis de matériel .....</b>	<b>29</b>
<b>7. Bases légales en relation avec le Brevet de Maîtrise .....</b>	<b>30</b>

La concrétisation de ce programme cadre a été possible grâce au concours de plusieurs personnes, auxquelles la Chambre des Métiers voudrait témoigner ses remerciements. Leur contribution a permis de donner de la clarté et de la profondeur au document :

BLASIUS Christopher, BLASIUS Frank, FLEISCHHAUER Joé, GRAFFÉ Jérôme, GRETHEN Steve, LAMBERTZ Michael, LESER-DIETZE Anne, NICOLAS Carole, POHL François-Xavier, SCHNEIDER Lena, WEIS Gilbert.

**Remarques générales :**

1. Cette version du programme cadre a été élaborée et traduite sur la base du programme cadre allemand « Meisterbrief Zahntechniker ».
2. Afin de faciliter la lecture du document, la forme masculine a été retenue pour désigner les personnes, qu'il s'agisse de femmes ou d'hommes.

## 1. Introduction

Grâce à un haut degré d'habileté manuelle et de la rigueur, les Maîtres Artisans Prothésistes dentaires répondent aux attentes des clients en matière de technicité et de services personnalisés. Ils s'appuient sur des connaissances approfondies et interagissent avec différents intervenants tels que les médecins dentistes et autres spécialistes, les fournisseurs. Un travail de précisions, riche en innovations, qui réserve de nouveaux défis, voilà ce qui définit les Maîtres Artisans Prothésistes dentaires d'aujourd'hui.

Ce programme cadre s'inscrit dans un processus plus global de réforme et de révision des Brevets de Maîtrise soutenu par le Ministre Claude Meisch et qui a débuté en 2015 avec la réforme du Brevet de Maîtrise "Artisan en Alimentation". Concrètement, les cours du premier Brevet "réformé" ont été proposés dès la rentrée académique 2017-2018. Ce programme cadre du Brevet de Maîtrise "Prothésiste dentaire" a pu non seulement bénéficier des exigences du processus de réforme, mais aussi, il a pu être alimenté par les réflexions qualitatives qui ont eu lieu dans la définition du programme des cours "des nouveaux" Brevets de Maîtrise depuis 2018 ; la Chambre des Métiers ayant souhaité mettre en place une démarche d'amélioration continue.

Ainsi, le Brevet de Maîtrise "Prothésiste dentaire" est très bien considéré et jouit d'une reconnaissance élevée. La combinaison de l'expertise du métier avec des compétences dans le management d'entreprise et la gestion d'un laboratoire est un critère de réussite pour soutenir les entrepreneurs de demain, ou aspirer à un poste à responsabilités et rendre le Brevet de Maîtrise attractif. L'examen menant au Brevet de Maîtrise "Prothésiste dentaire" est aménagé conformément aux nouvelles exigences du marché.

## 2. Profil général de qualification

### 2.1. Généralités

Le titre de Maître Artisan favorise l'accès au droit d'établissement et concède le droit de former des apprentis. Le Maître Artisan est amené à :

- Diriger des groupes ou des organisations de manière responsable, et de la même manière, travailler dans des équipes d'experts ;
- Guider le développement professionnel d'autres personnes ;
- Gérer avec prévoyance les problèmes en équipe ;
- Argumenter sur des problèmes techniques complexes et sur les solutions à y apporter auprès de spécialistes, et mener les développements avec eux ;
- Formuler des objectifs pour des processus d'apprentissage et de travail - y réfléchir et les évaluer ;
- Concevoir de manière autonome des processus d'apprentissage et des processus de travail durables.

Le Maître Prothésiste dentaire exerce souvent ses activités dans des petites et moyennes entreprises, telles que laboratoires dentaires, mais aussi dans l'industrie et dans la recherche. Il a les qualifications nécessaires pour exercer son activité professionnelle artisanale avec un haut niveau de technicité ou haut niveau d'expertise dans les "gestes" dits techniques (compréhension aiguë des théories, applications pratiques et méthodes spécifiques au domaine d'activités). Il est efficace en matière de sécurité et santé au travail et vise l'Excellence dans la qualité des services aux clients. Il est également un interlocuteur de choix auprès des fournisseurs.

Aussi, le Maître Prothésiste dentaire est compétent dans la gestion d'une entreprise artisanale, ce qui lui permet d'occuper un poste à responsabilités ou de créer une ou plusieurs succursales, puis de pérenniser, son entreprise. La formation menant au Brevet de Maîtrise "Prothésiste dentaire" donne les qualifications nécessaires pour exercer une activité professionnelle artisanale, et elle permet notamment de développer les compétences utiles à la gestion d'entreprise et au management d'équipes de travail.

Le Brevet de Maîtrise "Prothésiste dentaire" comprend donc, pour toutes les spécialisations, des cours de gestion d'entreprise, des cours de théorie professionnelle et de pratique professionnelle regroupés en divers modules. Outre les examens théoriques se tenant généralement à la fin des modules, les candidats doivent également passer des examens pratiques en fin de parcours.

## 2.2. Profil de compétences du Maître Prothésiste dentaire

Les Maîtres Prothésistes dentaires jouissent d'une compréhension aiguë des théories et des méthodes spécifiques dans leur domaine d'activités, de même que d'un savoir spécifique en matière de gestion d'un laboratoire. Ils sont en mesure d'acquérir et d'exploiter des compétences professionnelles et savent faire preuve d'indépendance, d'innovation, d'autonomie et « d'entrepreneurship » (esprit d'entreprise). Ils disposent d'une vue globale et interdisciplinaire dans les divers aspects de la conception et gestion d'entreprise.

En référence au cadre luxembourgeois des qualifications (CLQ) <sup>(1)</sup>, les particularités suivantes distinguent le profil de qualification du Brevet de Maîtrise Prothésiste dentaire. L'outil Zortify <sup>(2)</sup> et un écrit de Omrane, Fayolle et Zeribi-Benslimane (2011) <sup>(3)</sup> sur les compétences entrepreneuriales viennent compléter le profil.

### Connaissances :

- Connaissances déclaratives avancées dans leur domaine d'activité : savoir décrire des faits et des résultats ;
- Connaissances procédurales avancées dans leur domaine d'activité : connaître les actions et les processus, savoir comment quelque chose est mis en œuvre ;
- Connaissances méthodologiques : traiter de manière ciblée des problèmes survenant dans leur domaine d'activité.

Le Maître Artisan est à même d'analyser, d'interpréter et d'évaluer ces connaissances de manière critique et de comprendre le contexte du domaine d'activité.

### Aptitudes :

- Maîtriser un savoir-faire approfondi dans le domaine d'activités ;
- Savoir résoudre des problèmes complexes et imprévisibles ;
- Maîtriser un savoir-faire approfondi intégrant divers aspects de la création à la gestion d'entreprise ;
- Gérer des projets de travail complexes ;
- Savoir innover et entreprendre, relever des défis et des tâches, initier et construire le changement ;

---

<sup>1</sup> Voir à cet égard le « Rapport de référencement du cadre luxembourgeois des qualifications vers le cadre européen des certifications pour la formation tout au long de la vie et le cadre de qualification dans l'espace européen de l'Enseignement Supérieur » ; <https://ec.europa.eu/ploteus/sites/eac-egf/files/Zuordnungsbericht.pdf> ou <http://www.men.public.lu/fr/actualites/publications/adultes/informations-generales-offre-cours/clq/index.html>

<sup>2</sup> Zortify - Artificial Intelligence for Human Decision Making : <https://zortify.com>

<sup>3</sup> Omrane A., Fayolle A., Zeribi-Benslimane O. (2011). Les compétences entrepreneuriales et le processus entrepreneurial : une approche dynamique. La Revue des sciences de Gestion, 5(n°251), pages 91 à 100.

- Savoir prioriser ;
- Communiquer, exprimer facilement des informations, des idées, des problèmes et des solutions dans son domaine professionnel, en tenant compte du public cible ;
- Aptitudes professionnelles à la communication ;
- Élaborer de nouvelles solutions et les évaluer, le cas échéant, au regard de références ou de nouvelles exigences.

**Attitudes :**

- Collecter et interpréter des données pour émettre des avis et des jugements argumentés sur des questions/problèmes professionnels, sociaux ou éthiques ;
- Développer des stratégies en vue d'acquérir de nouvelles compétences pour maîtriser des processus et des situations complexes ;
- Être persévérant face aux résistances ;
- Guider le développement de la performance et le développement professionnel des employés et des équipes ;
- Être congruent dans sa manière d'agir par rapport à la culture d'entreprise (par rapport aux valeurs, codes et procédures de l'entreprise) ;
- Savoir déléguer ;
- Prévenir et gérer les conflits ;
- S'adapter aux attentes du public-cible ;
- Haut degré d'autonomie, d'indépendance et de créativité ;
- Capacité de jugement professionnel ;
- Sens des responsabilités, être consciencieux, méthodique et réfléchi ;
- Faire preuve de maîtrise de soi et de confiance en soi ;
- Efficience et efficacité.

**2.3. Connaissances recommandées et prérequis**

Les candidats à la formation menant au Brevet de Maîtrise disposent de compétences variables (diversité et niveaux des compétences) selon leurs formations et leurs expériences professionnelles.

Afin de permettre un bon démarrage de la formation de Maître Prothésiste dentaire et d'aplanir ces différences de niveaux, il est conseillé aux candidats de vérifier s'ils disposent des connaissances et prérequis de base adéquats.

Au-delà du fait de devoir satisfaire aux conditions d'accès au Brevet de Maîtrise, certaines compétences sont recommandées :

- Disposer des compétences de base théoriques et pratiques ;
- Avoir de l'intérêt pour les travaux de précision et le souci du détail ;
- Prendre des responsabilités et être autonome.

Il est recommandé également d'avoir un premier diplôme dans la technique dentaire et/ou plusieurs années d'expérience professionnelle dans le domaine. De plus, il est indispensable que le candidat soit attentif à la propreté et à l'hygiène.

### 3. Aperçu général du parcours de formation

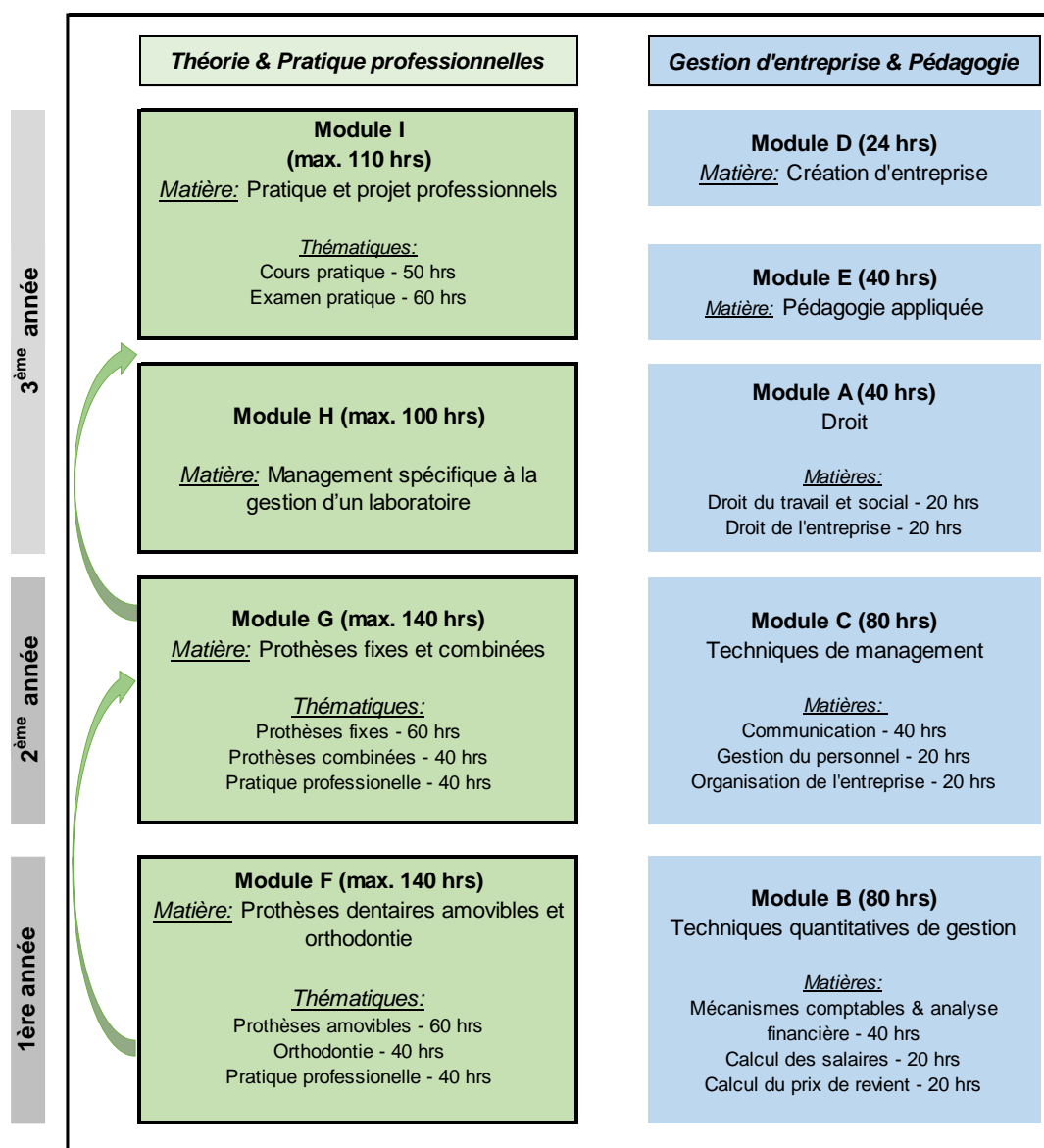
#### 3.1. Parcours type recommandé

La formation au Brevet de Maîtrise comprend d'une part la théorie et la pratique professionnelles [modules théoriques et pratiques F, G, H et I] et d'autre part, les modules transversaux obligatoires pour tous les Brevets de Maîtrise [modules A, B, C, D et E].

Les informations spécifiques relatives à la formation au Brevet de Maîtrise et aux modules enseignés peuvent être consultées sur le site internet de la Chambre des Métiers.

Tous les candidats devront obligatoirement réussir et valider les cours des modules F, G et H (c'est-à-dire tous les modules rattachés à la théorie professionnelle) avant de passer l'examen pratique.

Le tableau ci-dessous illustre le parcours de formation obligatoire pour le Brevet de Maîtrise « Prothésiste dentaire ».





### 3.2. Concept pédagogique

Les modules enseignés dans le cadre du Brevet de Maîtrise sont des unités d'enseignement et d'apprentissage organisées par thématique dans le temps selon une logique pédagogique. Ces modules sont liés à des objectifs pédagogiques définis pour la transmission de compétences spécifiques. Les modules peuvent être composés de différentes thématiques, de manière à inculquer aux candidats un large éventail de compétences.

Les modules s'axent sur différentes formes d'enseignement et d'apprentissage, telles que :

- cours présentiel,
- blended learning,
- exercices,
- travaux pratiques,
- travaux sur des projets,
- travaux en laboratoire, etc.

Les modules sont sanctionnés par un examen qui évalue les contenus et objectifs d'apprentissage.

Des apprentissages durables, fondés sur un large savoir et une diversité de compétences, ne sont possibles que si les candidats au Brevet de Maîtrise peuvent endosser la responsabilité de leur processus d'apprentissage et y prendre part activement de façon autonome. À cette fin, les chargés de cours proposeront des arrangements d'enseignements et d'apprentissages appropriés qui

- tirent leur origine de situations authentiques, et suscitent de ce fait un véritable intérêt de la part des candidats au Brevet de Maîtrise ;
- conviennent à un mode de travail autonome et aux activités artisanales ;
- sont intégrés dans un contexte social et systémique d'apprentissage (travail en équipe, accompagnement et conseil).

Depuis la mise en œuvre du processus global de réforme et de révision des Brevets de Maîtrise, la Chambre des Métiers mise sur le blended learning (alternant l'apprentissage en ligne et le présentiel) et sur l'apprentissage basé sur des projets.<sup>4</sup> La méthode projet est un arrangement didactique qui initie l'apprentissage durable. Elle crée un cadre optimal offrant deux possibilités : les candidats au Brevet de Maîtrise profitent de la diversité du groupe dans le travail en équipe et peuvent y contribuer ; ils peuvent par ailleurs apprendre au sein du groupe et perfectionner leurs propres compétences. Les candidats au Brevet de Maîtrise reconnaissent que la réussite de leur apprentissage est liée à leur aptitude à prendre des initiatives, à se motiver, à travailler en groupe et à coopérer. C'est le cas avant tout quand leurs contributions sont prises en compte

---

<sup>4</sup> À ce sujet, voir également :

[https://www.th-koeln.de/mam/downloads/deutsch/hochschule/profil/lehre/steckbrief\\_projektbasiertes\\_lernen.pdf](https://www.th-koeln.de/mam/downloads/deutsch/hochschule/profil/lehre/steckbrief_projektbasiertes_lernen.pdf)

(consulté le 30/11/2020).

dans l'évaluation, quand les candidats au Brevet de Maîtrise reçoivent un feedback et qu'ils peuvent réfléchir au processus d'apprentissage.

L'apprentissage basé sur des projets s'appuie sur des activités actuelles, proches de la pratique pour que l'enseignement et l'apprentissage s'inspirent de la future pratique professionnelle. Les candidats au Brevet de Maîtrise se voient entre autres confier des tâches qu'ils devront traiter en équipe : un problème pratique auquel ils doivent trouver eux-mêmes une solution, qu'ils traitent en bénéficiant de conseils, mais en restant largement autonomes. Ainsi, ils développent des compétences quand le processus et le résultat sont accompagnés par une réflexion et un feedback.

## **4. Description des modules : programme détaillé des objectifs pédagogiques**

Vous trouverez ci-après des informations détaillées concernant les modules, leurs programmes, contenus et objectifs.

### **4.1. Modules de Gestion d'entreprise et de Pédagogie appliquée**

Ces modules et cours sont communs à tous les Brevets de Maîtrise, indépendamment des domaines d'activités, et reprennent les matières suivantes :

- Module A : Droit
  - ◆ Droit du travail et social
  - ◆ Droit de l'entreprise
- Module B : Techniques quantitatives de gestion
  - ◆ Mécanismes comptables et analyse financière
  - ◆ Calcul des salaires
  - ◆ Calcul du prix de revient
- Module C : Techniques de management
  - ◆ Communication
  - ◆ Gestion du personnel
  - ◆ Organisation de l'entreprise
- Module D : Création d'entreprise
- Module E : Pédagogie appliquée

### **4.2. Modules de théorie et de pratique professionnelles**

#### ***Aperçu des modules de théorie et de pratique professionnelles :***

Les modules reprennent les matières suivantes :

- Module F : Prothèses dentaires amovibles et orthodontie
- Module G : Prothèses fixes et combinées
- Module H : Management spécifique à la gestion d'un laboratoire
- Module I : Pratique et projet professionnels

**4.2.1. Module F : Prothèses dentaires amovibles et orthodontie**

<b>Titre du module</b>	Prothèses dentaires amovibles et orthodontie
<b>Codification du module</b>	Module F
<b>Brevet de Maîtrise</b>	Prothésiste dentaire
<b>Matière du module</b>	Prothèses dentaires amovibles et orthodontie
<b>Utilité du module</b>	Module spécialisé pour le Brevet de Maîtrise « Prothésiste dentaire »
<b>Durée du module</b>	max. 140 heures au cours d'une année de formation
<b>Phase de formation</b>	Phase d'introduction
<b>Recommandations sur la <u>répartition des heures</u> du module :</b>	Thématique F1 : Prothèses amovibles – 60 heures Thématique F2 : Orthodontie - 40 heures Thématique F3 : Pratique professionnelle en prothèses dentaires amovibles et orthodontie – 40 heures

**Compétences visées :**

<b>Objectifs d'apprentissage/pédagogiques</b> <i>Le Maître Artisan est en mesure de...</i>	<b>Connaissances</b>	<b>Aptitudes et attitudes</b>
<b>1. choisir les matériaux pour la production de prothèses amovibles ainsi que pour la production de produits orthodontiques, en fonction de leurs propriétés techniques spécifiques et conformément aux exigences du dentiste/prescripteur.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaître les types de matériaux, leurs propriétés, leur utilisation et leur traitement :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- polymères à froid/auto polymères, polymères à chaud, matériaux thermoplastiques, plastiques fraisés &amp; imprimés (CAD-CAM), photopolymères</li> <li>- dents en résine et en céramique fabriquées industriellement et fraisées par CAD-CAM</li> <li>- cires</li> <li>- résine (shellac)</li> <li>- isolant</li> <li>- plâtre</li> <li>- silicone</li> <li>- composites</li> <li>- produits de polissage</li> <li>- matériaux de sablage</li> <li>- fils à plier</li> <li>- vis d'expansion</li> </ul> </li> <li>• Connaissances spécialisées en physique et en chimie (biocompatibilité)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Choisir les types de matériaux selon leurs propriétés, leur utilisation et leur traitement</li> <li>• Respecter les prescriptions du dentiste/prescripteur</li> <li>• Etablir et gérer les déclarations de conformité dans le cadre de la facturation</li> <li>• Conseiller le dentiste/prescripteur</li> </ul>
<b>2. évaluer et mettre en place divers modes opératoires ou procédés de fabrication pour assurer un haut niveau de qualité des prothèses amovibles et produits orthodontiques.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaissances spécifiques des prothèses amovibles et produits orthodontiques</li> <li>• Maîtriser les procédés de fabrication et les technologies dentaires               <ul style="list-style-type: none"> <li>- procédés de fabrication manuels (moulage, pressage, rembourrage, thermoplastique et injection)</li> <li>- procédés de fabrication numériques (CAD-CAM, impression 3D, ...).</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser la fabrication en choisissant le/les procédés appropriés</li> <li>• Concevoir de manière experte               <ul style="list-style-type: none"> <li>- des prothèses dentaires amovibles,</li> <li>- des appareils orthodontiques,</li> <li>- des gouttières</li> </ul> </li> </ul>
<b>3. planifier et créer des modèles (ortho-)complexes pour mandibulaires et maxillaires de manière traditionnelle en plâtre, en époxy et en polyuréthane, ou par impression 3D.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maîtriser les différents procédés de fabrication de modèles (par ex. plâtre, impression 3D, résine époxy, polyuréthane)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Planifier la fabrication de modèles pour prothèses amovibles et produits orthodontiques</li> <li>• Créer des modèles</li> <li>• Dupliquer les modèles</li> </ul>

<p><b>4. en fonction des indications du dentiste, reconstruire des séquences de mouvements de manière analogique et numérique sur la base du fonctionnement anatomique de la mâchoire dans l'articulateur/fixateur.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaître l'anatomie du crâne avec plans/lignes de référence</li> <li>• Maîtriser les applications numériques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intégrer dans l'articulateur la détermination de la relation entre les mâchoires, éventuellement avec un arc facial</li> </ul>
<p><b>5. évaluer la qualité du produit final au regard du principe directeur "fonction -&gt; phonétique -&gt; esthétique".</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaître les types de matériaux, leurs propriétés, leur utilisation et leur traitement</li> <li>• Connaissances spécialisées en physique et en chimie (biocompatibilité)</li> <li>• Connaissances spécifiques des prothèses fixes et amovibles, des implants, de l'orthodontie et des gouttières</li> <li>• Expertise dans les procédés de fabrication et les technologies dentaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser le contrôle et évaluer la qualité des prothèses amovibles, des produits et gouttières orthodontiques</li> <li>• Concevoir des esquisses et des dessins professionnels et spécialisés, de construction et de statique avec des lignes statiques</li> <li>• Dessiner la dentition (mâchoire supérieure à inférieure), avec cuspides-fosse relation, selon le schéma dentaire</li> <li>• Intégrer le principe directeur et comparer le produit final à celui-ci</li> <li>• Développer et transmettre une méthode de travail structurée</li> </ul>

<b>Organisation du module</b>	<p>Les cours du module auront lieu principalement en présentiel mais certaines séquences de formation peuvent être conçues en Blended Learning, c'est-à-dire que des activités ou cours en ligne peuvent soutenir l'appropriation des contenus et leur exploitation. Les contenus numériques et les activités d'apprentissage en ligne peuvent servir à la fois à la transmission des connaissances et aussi, au soutien de l'apprenant et à la consolidation des compétences lors de la phase d'auto-apprentissage.</p> <p>Outre des exposés, les cours présentiels proposeront des exemples pratiques à analyser/évaluer, de même que des études de cas et l'analyse de procédés dans le cadre de simulations (CAD-CAM).</p> <p>De plus, certaines activités d'apprentissage seront concrètes et pratiques, puisque le module prévoit maximum 40 heures de pratique professionnelle en prothèses amovibles et en orthodontie.</p>	
<b>Méthodes d'enseignement du module possibles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours présentiels, ateliers, séminaires</li> <li>• Études de cas et analyse de procédés dans le cadre de simulations (CAD-CAM).</li> <li>• Blended Learning</li> <li>• Travaux pratiques</li> </ul>	
<b>Volume de travail consacré au module</b>	<p>max. 140 heures en présentiel, nécessitant un investissement supplémentaire pour les phases d'auto-apprentissage, pour la préparation à l'examen et pour l'examen lui-même</p>	
<b>Conditions de participation à l'examen sanctionnant le module</b>	<p>Selon cadre légal</p>	
<b>Formes d'examens possibles</b>	[x]	Examen/test écrit
	[x]	Examen oral
	[x]	Analyse de cas
	[x]	Activités pratiques/authentiques
	[x]	Dossier écrit
	[x]	Entretien professionnel
	[x]	Activités assistées par ordinateur (CAD)

**4.2.2. Module G : Prothèses fixes et combinées**

<b>Titre du module</b>	Prothèses fixes et combinées
<b>Codification du module</b>	Module G
<b>Brevet de Maîtrise</b>	Prothésiste dentaire
<b>Matière du module</b>	Prothèses fixes et combinées
<b>Utilité du module</b>	Module spécialisé pour le Brevet de Maîtrise « Prothésiste dentaire »
<b>Durée du module</b>	max. 140 heures au cours d'une année de formation
<b>Phase de formation</b>	Phase introduction
<b>Recommandations sur la <u>répartition des heures</u> du module :</b>	Thématique G1 : Prothèses fixes – 60 heures Thématique G2 : Prothèses combinées – 40 heures Thématique G3 : Pratique professionnelle en prothèses fixes et combinées – 40 heures



**Compétences visées :**

<b>Objectifs d'apprentissage/pédagogiques</b> <i>Le Maître Artisan est en mesure de...</i>	<b>Connaissances</b>	<b>Aptitudes et attitudes</b>
<b>1. choisir les matériaux pour la production de prothèses fixes et combinées, en fonction de leurs propriétés techniques spécifiques et conformément aux exigences du dentiste/prescripteur.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaître les types de matériaux, leurs propriétés, leur utilisation et leur traitement :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- alliages (métaux précieux, métaux non précieux)</li> <li>- titane</li> <li>- galvano</li> <li>- zirconium</li> <li>- céramique</li> <li>- composites</li> <li>- silicone</li> <li>- polyétheréthercétone</li> <li>- matières plastiques : polymères à froid/auto-polymères (procédé de dispersion), polymères à chaud, matériaux thermoplastiques, matières plastiques fraisées &amp; imprimées (CAD-CAM)</li> <li>- matériaux composites</li> <li>- dents en résine et en céramique fabriquées industriellement et fraisées par CAD-CAM</li> <li>- résine calcinable</li> <li>- revêtement</li> <li>- matériaux de duplicata (silicone, agar-agar)</li> <li>- produits de polissage</li> <li>- matériaux de sablage</li> <li>- isolant</li> <li>- plâtre</li> <li>- bain de lustrage</li> </ul> </li> <li>• Connaissances spécialisées en physique et en chimie (biocompatibilité)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Choisir les types de matériaux selon leurs propriétés, leur utilisation et leur traitement</li> <li>• Respecter les prescriptions du dentiste/prescripteur</li> <li>• Etablir et gérer les déclarations de conformité dans le cadre de la facturation</li> <li>• Conseiller le dentiste/prescripteur</li> </ul>
<b>2. évaluer et mettre en place divers modes opératoires ou procédés de fabrication pour assurer un haut niveau de qualité des prothèses fixes et combinées.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaissances spécifiques des prothèses fixes et combinées, des implants</li> <li>• Maîtriser les procédés de fabrication et les technologies dentaires               <ul style="list-style-type: none"> <li>- procédés de fabrication manuels :</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser la fabrication en choisissant le/les procédés</li> <li>• Concevoir de manière experte des prothèses dentaires fixes et combinées               <ul style="list-style-type: none"> <li>- des squelettiques pour prothèses dentaires</li> <li>- des prothèses dentaires en céramique</li> <li>- des ancrages, des attachements et des verrouillages</li> </ul> </li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- technique de fraisage, modelage, mise en revêtement, coulée/pressage, finition, incrustation, procédés d'assemblage (au laser, souder, coller, ...)</li> <li>- procédés de fabrication numériques (CAD-CAM, impression 3D, ...).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- des couronnes télescopiques, de la technique galvano</li> <li>- des prothèses sur implants/systèmes d'implants</li> </ul>
<b>3. planifier et créer des modèles complexes pour mandibulaires et maxillaires de manière traditionnelle en plâtre, en époxy et en polyuréthane, ou par impression 3D</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maîtriser les différents procédés de fabrication de modèles (par ex. plâtre, impression 3D, résine époxy, polyuréthane)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Planifier la fabrication de modèles pour prothèses fixes et combinées</li> <li>• Créer des modèles</li> <li>• Dupliquer les modèles</li> </ul>
<b>4. en fonction des indications du dentiste, reconstruire des séquences de mouvements de manière analogique et numérique sur la base du fonctionnement anatomique de la mâchoire dans l'articulateur</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaître l'anatomie du crâne avec plans/lignes de référence</li> <li>• Maîtriser les outils et applications numériques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intégrer dans l'articulateur la détermination de la relation entre les mâchoires, éventuellement avec un arc facial</li> </ul>
<b>5. évaluer la qualité du produit final au regard du principe directeur "fonction -&gt; phonétique -&gt; esthétique".</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaître les types de matériaux, leurs propriétés, leur utilisation et leur traitement</li> <li>• Connaissances spécialisées en physique et en chimie (biocompatibilité)</li> <li>• Connaissances spécifiques des prothèses fixes et combinées</li> <li>• Expertise dans les procédés de fabrication et les technologies dentaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser le contrôle et évaluer la qualité des prothèses fixes et combinées</li> <li>• Concevoir des esquisses et des dessins professionnels et spécialisés, de construction et de statique avec des lignes statiques</li> <li>• Dessiner la morphologie des dents avec des profils d'émergence pour les implants</li> <li>• Intégrer le principe directeur et comparer le produit final à celui-ci</li> <li>• Développer et transmettre une méthode de travail structurée</li> </ul>

<b>Organisation du module</b>	<p>Les cours du module auront lieu principalement en présentiel mais certaines séquences de formation peuvent être conçues en Blended Learning, c'est-à-dire que des activités ou cours en ligne peuvent soutenir l'appropriation des contenus et leur exploitation. Les contenus numériques et les activités d'apprentissage en ligne peuvent servir à la fois à la transmission des connaissances et aussi, au soutien de l'apprenant et à la consolidation des compétences lors de la phase d'auto-apprentissage.</p> <p>Outre des exposés, les cours présentiels proposeront des exemples pratiques à analyser/évaluer, de même que des études de cas et l'analyse de procédés dans le cadre de simulations (CAD-CAM).</p> <p>De plus, certaines activités d'apprentissage seront pratiques, puisque le module prévoit maximum 40 heures de pratique en prothèses fixes et combinées.</p>	
<b>Méthodes d'enseignement du module possibles</b>	<p>Cours présentiels, ateliers, séminaires</p> <p>Études de cas et l'analyse de procédés dans le cadre de simulations (CAD-CAM).</p> <p>Blended Learning</p> <p>Travaux pratiques</p>	
<b>Volume de travail consacré au module</b>	<p>max. 140 heures en présentiel, nécessitant un investissement supplémentaire pour les phases d'auto-apprentissage, pour la préparation à l'examen et pour l'examen lui-même</p>	
<b>Conditions de participation à l'examen sanctionnant le module</b>	<p>Selon cadre légal</p>	
<b>Formes d'examens possibles</b>	<input checked="" type="checkbox"/>	Examen/test écrit
	<input checked="" type="checkbox"/>	Examen oral
	<input checked="" type="checkbox"/>	Analyse de cas
	<input checked="" type="checkbox"/>	Activités pratiques/authentiques
	<input checked="" type="checkbox"/>	Dossier écrit
	<input checked="" type="checkbox"/>	Entretien professionnel
	<input checked="" type="checkbox"/>	Activités assistées par ordinateur (CAD)

**4.2.3. Module H : Management spécifique à la gestion d'un laboratoire**

<b>Titre du module</b>	Management spécifique à la gestion d'un laboratoire
<b>Codification du module</b>	Module H
<b>Brevet de Maîtrise</b>	Prothésiste dentaire
<b>Matière du module</b>	Management spécifique à la gestion d'un laboratoire
<b>Utilité du module</b>	Module spécialisé pour le Brevet de Maîtrise « Prothésiste dentaire »
<b>Durée du module</b>	max. 100 heures au cours d'une année de formation
<b>Phase de formation</b>	Phase d'approfondissement

**Compétences visées :**

<b>Objectifs d'apprentissage/pédagogiques</b> <i>Le Maître Artisan est en mesure de...</i>	<b>Connaissances</b>	<b>Aptitudes et attitudes</b>
<b>1. évaluer les mesures de protection à mettre en place dans le laboratoire pour la santé au travail et les conditions d'hygiène, et dans ce contexte, utiliser les matières premières conformément aux instructions des fournisseurs.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Expertise en matière d'hygiène et de désinfection</li> <li>• Connaissances spécialisées sur les prescriptions pertinentes en matière de prévention des accidents, et de sécurité au travail</li> <li>• Connaissances précises des matières premières et des matériaux auxiliaires : types, propriétés, utilisation et traitement</li> <li>• Connaître les gestes de premiers secours</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyser et évaluer les risques professionnels de manière proactive et préventive</li> <li>• Appliquer rigoureusement les règles de sécurité au travail, les règles d'hygiène et de désinfection</li> <li>• Recommander/conseillers les collaborateurs à ce que les équipements de protection individuelle soient utilisés de manière adéquate dans l'entreprise</li> <li>• Respecter les prescriptions des fournisseurs lors de l'utilisation et du choix des matériaux et produits</li> <li>• Appliquer les gestes de premiers secours en cas d'urgence vitale dans le laboratoire</li> </ul>
<b>2. composer un plan de travail en fonction des commandes "entrantes" et organiser de façon efficiente les travaux du laboratoire grâce à des logiciels adaptés.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaissances des logiciels spécifiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyser les différentes possibilités de planification du travail de manière numérique et analogique</li> <li>• Evaluer les avantages et les inconvénients de la production manuelle et numérique et les intégrer dans le processus de travail</li> <li>• Saisir les commandes</li> <li>• Planifier la production et concevoir un plan de travail</li> <li>• Organiser efficacement le travail du laboratoire</li> </ul>
<b>3. développer une stratégie d'apprentissage et de recherche pour analyser les nouvelles évolutions technologiques en vue d'intégrer les innovations dans les pratiques de l'entreprise.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaissance des procédés de production, matériaux, machines et logiciels</li> <li>• Identifier les sources et moyens propices à la recherche et à l'apprentissage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer une stratégie de recherche axée sur les innovations</li> <li>• Évaluer la pertinence des innovations</li> <li>• Intégrer les innovations dans l'entreprise, tant en ce qui concerne les procédés de production, les matériaux, les machines et les logiciels</li> <li>• Démontrer une capacité d'auto-apprentissage</li> </ul>
<b>4. négocier les contrats concernant les réparations et maintenances des machines et du matériel, pour assurer la qualité des produits et services aux clients et respecter les délais.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaissance des règles d'utilisation et d'entretien des machines, appareils, outils et logiciels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Négocier les contrats</li> <li>• Respecter les délais et les exigences de qualité et d'entretien</li> </ul>

<p><b>5. être proactif et collecter les informations liées à la législation européenne ainsi que les modifications du cadre légal.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaître les lois, réglementations et exigences en matière de <ul style="list-style-type: none"> <li>- dispositifs médicaux</li> <li>- protection des données</li> <li>- protection de l'environnement</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appliquer les directives de recyclage dans l'entreprise</li> <li>• Appliquer les directives de protection des données</li> <li>• Appliquer les réglementations et les exigences médicales</li> <li>• Agir de manière proactive en amont</li> </ul>
<p><b>6. développer une gestion de la qualité orientée clients basée sur une documentation efficiente et sur des principes éthiques.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaissances spécifiques en/sur <ul style="list-style-type: none"> <li>- Déclaration de conformité</li> <li>- Gestion de la qualité</li> <li>- Loi sur la responsabilité du fait des produits</li> <li>- "droit concernant la responsabilité des produits/du fabricant"</li> <li>- Techniques dentaires</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser la documentation des actes et services prestés, les documenter</li> <li>• Développer la production et une gestion de la qualité orientée client</li> <li>• Evaluer la qualité du produit final</li> <li>• Agir de manière éthique et responsable</li> </ul>
<p><b>7. déduire les prix à l'aide de comparaison de marché de manière à couvrir les coûts et les justifier.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaître les tendances et les fluctuations du marché</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Calculer le prix de revient, le prix de vente et l'amortissement</li> <li>• Comparer les prix sur le marché (étranger, concurrence) en vue d'évaluer les possibilités de coopération</li> <li>• Intégrer les variations de prix des matières premières</li> <li>• Evaluer s'il y a lieu de fabriquer in-house ou d'acheter</li> <li>• Créer des partenariats et des coopérations</li> </ul>
<p><b>8. gérer les stocks et les commandes de manière professionnelle et recommander la digitalisation des processus liés à la gestion des stocks et des commandes.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaissances spécifiques des logiciels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gérer les stocks et les commandes de manière experte en tenant compte des dates de péremption</li> <li>• Optimiser les quantités commandées</li> <li>• Préparer les inventaires</li> <li>• Organiser efficacement la logistique de stockage et de commande</li> <li>• Déterminer et cartographier les processus de l'entreprise/du laboratoire</li> </ul>

<b>Organisation du module</b>	<p>Les cours du module auront lieu principalement en présentiel mais certaines séquences de formation peuvent être conçues en Blended Learning, c'est-à-dire que des activités ou cours en ligne peuvent soutenir l'appropriation des contenus et leur exploitation. Les contenus numériques et les activités d'apprentissage en ligne peuvent servir à la fois à la transmission des connaissances et aussi, au soutien de l'apprenant et à la consolidation des compétences lors de la phase d'auto-apprentissage.</p> <p>Des compétences pourront également être développées au travers de mises en situations, de simulations et d'études de cas sur base d'exemples concrets.</p>	
<b>Méthodes d'enseignement du module possibles</b>	<p>Cours présentiels, ateliers, séminaires Blended Learning Méthode projet et apprentissage basé sur des projets Analyse de pratiques lors de mises en situations et simulations Etudes de cas pratiques</p>	
<b>Volume de travail consacré à la matière</b>	<p>max. 100 heures en présentiel, nécessitant un investissement supplémentaire pour les phases d'auto-apprentissage, pour la préparation à l'examen et pour l'examen lui-même</p>	
<b>Conditions de participation à l'examen sanctionnant le module</b>	<p>Selon cadre légal</p>	
<b>Formes d'examens possibles</b>	[x]	Examen/test écrit
	[x]	Examen oral
	[x]	Exposé oral/Présentation orale
	[x]	Analyse de cas
	[x]	Dossier écrit
	[x]	Entretien professionnel

### 4.3. Module de pratique professionnelle

#### 4.3.1. Module I : Pratique et projet professionnels

<b>Titre du module</b>	Pratique et projet professionnels
<b>Codification du module</b>	Module I
<b>Brevet de Maîtrise</b>	Prothésiste dentaire
<b>Matière du module</b>	Pratique et projet professionnels
<b>Utilité du module</b>	Module spécialisé pour le Brevet de Maîtrise « Prothésiste dentaire »
<b>Durée du module</b>	max. 110 heures au cours d'une année de formation
<b>Phase de formation</b>	Phase d'expertise



**Compétences visées :**

<b>Objectifs d'apprentissage/ pédagogiques</b> <i>Le Maître Artisan est en mesure de...</i>	<b>Connaissances</b>	<b>Aptitudes et attitudes</b>
<b>1. planifier efficacement l'exécution d'une commande client, de la réception de la commande au contrôle final, et la mettre en pratique de manière autonome</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaître les logiciels spécifiques à la planification du travail</li> <li>• Connaître les types de matériaux, leurs propriétés, leur utilisation et leur traitement, par ex. les alliages (métaux précieux, métaux non précieux, zircon, plastique)</li> <li>• Connaissances spécifiques des prothèses dentaires fixes et amovibles</li> <li>• Maîtriser les procédés de fabrication et les technologies dentaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyser et utiliser les différentes possibilités de planification du travail de manière numérique et analogique</li> <li>• Évaluer les avantages et les inconvénients de la production manuelle et numérique et les intégrer dans le processus de travail</li> <li>• Saisir les commandes</li> <li>• Planifier la production et concevoir un plan de travail</li> <li>• Organiser efficacement le travail du laboratoire</li> <li>• Choisir des types de matériaux en fonction de leurs propriétés, de leur utilisation et de leur traitement.</li> <li>• Coordonner la fabrication, planifier et mettre en œuvre le processus de fabrication de manière professionnelle</li> <li>• Effectuer le contrôle final et les essais des prothèses fixes et amovibles ainsi que des produits et attelles orthodontiques</li> </ul>
<b>2. développer une stratégie de recherche et d'évaluation sur un procédé technologique susceptible de compléter les pratiques du laboratoire, et évaluer et argumenter la possibilité de mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaître les procédés de production, matériaux, machines et logiciels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer une stratégie de recherche axée sur les innovations</li> <li>• Évaluer et argumenter la pertinence des procédés technologiques pour les intégrer dans l'entreprise</li> <li>• Démontrer une capacité d'auto-apprentissage</li> </ul>

<b>Organisation du module</b>	<p>Cours pratiques préparatoires en rapport avec le projet de l'examen pratique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pratique professionnelle : approfondissement des modules F, G et H</li> <li>• Projet en laboratoire en vue de planifier, préparer et réaliser une commande client</li> </ul> <p>Les contenus seront exploités au travers d'exercices pratiques principalement. Néanmoins, il est possible d'accéder à quelques rappels théoriques.</p>		
<b>Méthodes d'enseignement du module possibles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours présentiels, ateliers de plusieurs jours, séminaires</li> <li>• Méthode projet et apprentissage basé sur des projets</li> <li>• Activités pratiques et authentiques</li> <li>• Etudes de cas</li> </ul>		
<b>Volume de travail consacré au module</b>	<p>max. 110 heures* en présentiel, heures de cours et examen ; ceci nécessitant un investissement supplémentaire pour les phases d'auto-apprentissage et pour la préparation à l'examen.</p>		
<b>Conditions de participation à l'examen sanctionnant le module</b>	<p>Selon cadre légal</p>		
<b>Formes d'examens possibles</b>	<table border="1"> <tr> <td data-bbox="703 660 779 692">[x]</td> <td data-bbox="779 660 2141 692">Travail écrit</td> </tr> </table>	[x]	Travail écrit
	[x]	Travail écrit	
	<table border="1"> <tr> <td data-bbox="703 699 779 730">[x]</td> <td data-bbox="779 699 2141 730">Examen oral</td> </tr> </table>	[x]	Examen oral
	[x]	Examen oral	
	<table border="1"> <tr> <td data-bbox="703 740 779 772">[x]</td> <td data-bbox="779 740 2141 772">Activités pratiques</td> </tr> </table>	[x]	Activités pratiques
[x]	Activités pratiques		
<table border="1"> <tr> <td data-bbox="703 782 779 813">[x]</td> <td data-bbox="779 782 2141 813">Entretien professionnel</td> </tr> </table>	[x]	Entretien professionnel	
[x]	Entretien professionnel		
<table border="1"> <tr> <td data-bbox="703 823 779 855">[x]</td> <td data-bbox="779 823 2141 855">Activités assistées par ordinateur (CAD)</td> </tr> </table>	[x]	Activités assistées par ordinateur (CAD)	
[x]	Activités assistées par ordinateur (CAD)		

| **Recommandations sur les critères d'évaluation** | Voir le chapitre 5.2 (Programme de l'examen de pratique professionnelle)  L'examen de pratique professionnelle questionnera des compétences inhérentes à tout le programme du Brevet de Maîtrise Prothésiste dentaire sous forme d'un dossier et de pièces de maîtrise répondant à une ou plusieurs commandes client. Plus spécialement, les éléments suivants seront questionnés :   - Couronnes tout céramique ; inlay céramique, facette céramique (Veneer) - Mesure d'un modèle et modelage d'une base de coulée de modèle avec des éléments de maintien ou des attachements. - Réalisation d'une base de coulée de modèle combinée avec des couronnes de recouvrement, des éléments de maintien, de pression et de répartition des poussées ou des attachements, dents manquantes terminées en résine ; - Une prothèse totale maxillaire et mandibulaire selon des valeurs post-mesurables prédéfinies, pressée ou coulée en résine, finie et remontée en articulateur ; - Un bridge de recouvrement en céramique à plusieurs éléments, divisé, vissé ou relié par des glissières de bridge ; - Un appareil d'orthodontie, avec un examen du modèle (examen tridimensionnel de la dentition) ; - Une prothèse dentaire fixe ou amovible sur implants ; |

\*La durée est variable selon le temps consacré au dossier de maîtrise et aux pièces de maîtrise.

Les travaux seront réalisés manuellement ou numériquement selon les instructions de la commission d'examen.

Le projet intégrera divers aspects pour lequel les critères principaux d'évaluation sont :

- Argumentation de l'analyse et des techniques,
- organisation du matériel,
- réalisation pratique,
- présentation des résultats et de la démarche.

## **5. Organisation des examens du Brevet de Maîtrise**

### **5.1. Programme de l'examen de théorie professionnelle**

- (1) Il convient de réaliser les examens de théorie professionnelle sur la base des descriptions des modules.
- (2) L'examen de théorie professionnelle ne peut durer plus de trois jours au total par module et plus de huit heures par jour.
- (3) Pour réussir l'examen de théorie professionnelle, il est requis, au minimum, de démontrer des compétences suffisantes dans tous les modules sanctionnés par un examen.

### **5.2. Programme de l'examen de pratique professionnelle**

- (1) Le président de la commission d'examen fixe les dates précises et le lieu de tenue de l'examen en collaboration avec les responsables de la Chambre des Métiers et le commissaire du gouvernement (MENJE).
- (2) L'examen de pratique professionnelle se compose d'un projet avec un traitement de commande et/ou la finalisation des commandes du client. Le format de l'examen peut laisser place à plusieurs méthodes d'évaluation. L'examen pratique constitue en même temps l'examen final du module I.

Il revient à la commission d'examen, en collaboration avec le commissaire du gouvernement, de déterminer les critères d'évaluation détaillés de l'examen de pratique professionnelle et les tâches concrètes à réaliser.

- (3) Épreuves pratiques
  - a) Il convient de réaliser l'épreuve pratique sous le contrôle d'un ou de plusieurs examinateurs.
  - b) L'épreuve pratique ne peut pas durer plus de sept jours au total par module et plus de huit heures par jour.
  - c) Les épreuves de l'examen de pratique professionnelle peuvent prendre la forme d'activités questionnant les acquis d'apprentissage et les objectifs de compétences des divers modules.
  - d) Les épreuves de l'examen de pratique professionnelle peuvent consister en activités pratiques, en activités assistées par ordinateur avec le programme CAD, travail écrit, examen oral et/ou entretien professionnel.
- (4) Pour réussir, il est requis, au minimum, de démontrer des compétences suffisantes dans l'examen de pratique professionnelle.
- (5) Le candidat reçoit de la commission d'examen les informations nécessaires concernant les appareils, outils et matériel qu'il doit apporter.
- (6) Le candidat est tenu de présenter les appareils, outils et matériel dans un état convenable et réglementaire.
- (7) Chaque candidat au Brevet de Maîtrise est responsable personnellement du parfait fonctionnement de ses appareils, outils ainsi que de l'usage du matériel nécessaire lors de l'examen.
- (8) Un entretien professionnel peut être mené sur la base des performances accomplies lors des épreuves pratiques. À cette occasion, le candidat au

Brevet de Maîtrise doit démontrer qu'il est capable de décrire le contexte professionnel sur lequel s'appuient les épreuves pratiques, de justifier les acquis du parcours de formation sur le plan professionnel et d'exposer les problèmes professionnels liés aux épreuves pratiques ainsi que leur solution tout en tenant compte de nouvelles évolutions.

### **Modalités de contrôle et d'évaluation**

Au-delà des descriptions de compétences détaillées dans les modules, la correction et l'évaluation s'effectuent au regard des critères suivants :

- Planification du travail, organisation du déroulement du travail ;
- Mise en œuvre pratique :
  - Garantie de la fonctionnalité
  - Précision de l'ajustement
  - Esthétique
  - Conformité de la couleur en fonction des tâches à accomplir
  - Propreté et qualité de la préparation du modèle ainsi que des produits finis ;
- Finalisation des pièces et des travaux de maîtrise dans les délais impartis ;
- Présentation des résultats et de la démarche.

## **6. Lieux des cours et prérequis de matériel**

Les cours en présentiel inhérents aux modules du Brevet de Maîtrise se déroulent au Centre de formation de la Chambre des Métiers, dans les lycées ou dans les centres de formation professionnelle continue (CNFPC) ou encore dans d'autres locaux définis avec l'organisateur, avec la possibilité d'intégrer des visites d'entreprise.

Des contenus en ligne et offres de formation sont mis à disposition sur une plateforme d'apprentissage numérique. Une connexion internet ainsi qu'un ordinateur, portable ou non, sont requis pour accéder à cette plateforme et doivent être organisés par les candidats. Les données d'accès individuelles nécessaires à son utilisation sont préalablement mises à la disposition de chaque candidat inscrit au Brevet de Maîtrise. Pour utiliser la plateforme, chaque candidat est tenu d'approuver les directives requises en matière de sécurité et de protection des données.

## 7. Bases légales en relation avec le Brevet de Maîtrise

Le Brevet de Maîtrise est une formation qui repose sur les textes suivants :

- Loi modifiée du 11 juillet 1996 portant organisation d'une formation menant au Brevet de Maîtrise et fixation des conditions d'obtention du titre et du Brevet de Maîtrise
- Règlement grand-ducal modifié du 1<sup>er</sup> juillet 1997 fixant le programme et les modalités d'organisation des cours et des examens menant au Brevet de Maîtrise dans le secteur de l'artisanat.

Extraits :

Art. 1.

(..)

*Les détails des programmes, la fréquence des cours, leur durée, ainsi que les lieux des cours sont fixés par règlement ministériel.*

(..)

Art. 6.

(...)

*Le programme détaillé de l'examen de maîtrise pour les différents métiers et le plan d'organisation générale, qui inclut les modalités de procédure à observer lors du contrôle et du pointage, sont fixés par règlement ministériel.*

(...)